

Ankara au seuil de l'Europe

Entretien avec Daniel Cohn-Bendit

Le leader écologiste Daniel Cohn-Bendit préside la commission mixte Union Européenne-Turquie au Parlement européen. Il estime que la candidature turque à l'Union européenne contribue à «européaniser la question kurde».

— **Jean-Christophe Ploquin : Pourquoi avez-vous souhaité être le président de la commission mixte UE-Turquie au Parlement européen ?**

J'étais aussi très intéressé par le Maghreb. Ce n'est pas un hasard.

L'Afrique du Nord interpelle l'Europe de l'extérieur. La Turquie le fait de l'intérieur, avec sa volonté plus ou moins définie d'intégrer l'Union européenne. Or c'est un pays culturellement islamique même s'il est fondamentalement dans ses institutions à prétention laïque. La Turquie est un miroir intéressant de ce que peut ou ne peut pas, de ce que doit ou de ce que ne doit pas faire l'Europe.

En outre, sur la scène européenne, les Verts se singularisent dans leur approche des relations avec la Turquie. Nous sommes en majorité pour l'intégration de la Turquie au sein de l'Union européenne, si les conditions démocratiques sont remplies. La droite et même les sociaux-démocrates — même si leurs gouvernants ont une autre approche — ont une démarche inverse. Ils sont pour des accords économiques, y compris l'union douanière, avec la Turquie, mais ils sont culturellement contre son intégration et, du coup, ils observent d'un peu plus loin l'évolution démocratique de ce pays. La spécificité des Verts, c'est d'être des alliés de la Turquie tout en étant dans les faits les plus critiques face à la réalité démocratique et à la situation des droits de l'homme et des libertés en Turquie.

— **Vous êtes intervenu comme médiateur lorsque des dizaines de milliers de Kurdes ont manifesté en Allemagne après l'arrestation au Kenya puis le transfert en Turquie d'Abdullah Öcalan, chef de la**

guérilla du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), le 15 février 1999. Quel rôle avez-vous joué à ce moment-là?

Ce n'était pas la première fois. En 1993, déjà, alors que j'étais adjoint au maire de Francfort, responsable de l'immigration, je suis intervenu dans une situation très risquée, puisqu'il y avait 400 ou 500 Kurdes, avec femmes et enfants, qui occupaient des locaux dans la ville et qui menaçaient de mettre le feu à des bidons d'essence si la police intervenait. Après négociation, ils ont pu rester où ils étaient. L'année dernière, après l'arrestation et la mise en jugement d'Öcalan en Turquie, quand ont éclaté les manifestations, la police allemande était un peu désorientée. Elle a demandé si les Kurdes voulaient un médiateur et la première chose qu'ils ont dite, c'était : demandez à Cohn-Bendit. J'étais alors en campagne pour les élections européennes à Paris, mais j'ai pris le premier avion pour Francfort. L'un des problèmes que j'ai dû affronter dans les deux cas, c'est que, si je considère légitime et compréhensible la revendication des associations kurdes à ce qu'on reconnaisse leur langue, leur culture et leur droit d'expression en Allemagne et en Europe, leur cause est souvent défendue par des associations construites sur le modèle stalinien, par des compagnons de route plus ou moins officiels et des «organisations de masse» du PKK. Le PKK était une organisation stalinienne et terroriste, y compris envers les Kurdes avec le recours au racket, aux menaces physiques. Le défi était donc de soutenir les droits des Kurdes sans être le pion, le pantin du PKK.

C'était toujours très conflictuel. Je me souviens qu'en 1993, après l'accord avec la police, je suis allé au centre culturel kurde de Francfort et je leur ai dit que j'étais radicalement contre le PKK et que si cette organisation était au pouvoir, moi je serais en prison. Ça a été très étonnant. Mes interlocuteurs n'ont pas discuté ; ils ont accepté, parce que je les avais aidés. Il faut se comporter de façon claire pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans ce qu'on soutient. J'ai eu la même expérience lorsque je devais traiter les problèmes d'intégration, de droits politiques, de droits sociaux des Turcs à Francfort. D'un côté je défendais les droits légitimes des résidents étrangers turcs, de l'autre côté je me battais politiquement contre une islamisation de la vie quotidienne, c'est-à-dire de la prétention de certains groupes, de certaines organisations à gérer leur vie à côté de l'Etat. Dans les mosquées où j'étais invité, j'essayais de faire comprendre aux chefs de famille que leurs filles avaient exactement les mêmes droits que leurs fils, qu'ils

n'avaient pas le droit de les empêcher d'être scolarisées dans le secondaire ou à l'université, que les droits paternels n'étaient pas au-dessus des droits de la société dans laquelle ils vivaient. C'étaient des débats très compliqués.

— Depuis son arrestation, Abdullah Öcalan prône un arrêt de la lutte armée du PKK. La guérilla a de fait retiré la majorité de ses forces du territoire turc, pour les replier en Irak et en Iran. Comment expliquez-vous cette évolution?

Il y a quelque chose de dramatique dans ce virage stratégique.

L'arrestation d'Öcalan donne peut-être malheureusement raison aux militaires : c'est leur lutte sans merci qui a obligé le PKK à comprendre que la voie militaire était sans issue. Celle-ci limitait en outre tous les soutiens qu'il pouvait espérer, moral, humanitaire, au nom des droits de l'homme.

L'arrestation d'Öcalan a accéléré le processus d'abandon de la lutte armée et de reconversion du PKK. Il reste encore des noyaux durs, une certaine idéologie, mais je crois que cette organisation se dissout aujourd'hui dans une logique plus démocratique. C'est très important car le PKK est la seule organisation qui a survécu au conflit, même si elle a été battue militairement. Le pouvoir turc a en effet détruit toute forme d'organisation non militariste des Kurdes, notamment en arrêtant et en condamnant à de lourdes peines de prison des députés élus. Il a détruit tout espoir démocratique de la population kurde et a poussé dans les bras du PKK tous ceux qui vibraient aux fantasmes de liberté des Kurdes, surtout en Turquie du Sud-Est.

— Sur quels acteurs kurdes pouvez-vous aujourd'hui vous appuyer pour favoriser une meilleure prise en compte de la question kurde en Turquie ?

C'est très clair . Il y a aujourd'hui des représentants élus de la population kurde : ce sont les maires des grandes villes du sud-est de la Turquie, comme Diyarbakir, Van ou Batman, où les partis pro-kurdes ont eu la majorité lors des élections municipales d'avril 1999. Ces élus sont à mes yeux les représentants légitimes des Kurdes, puisqu'ils ont été élus démocratiquement. Ils doivent être considérés comme les interlocuteurs privilégiés de l'Etat turc et les représentants privilégiés de l'identité politique kurde.

— **Tout mouvement de guérilla se dote d'un bras politique quand la stratégie militaire est perçue comme insuffisante ou menant à une impasse. Est-ce un amalgame ou une réalité de considérer, comme le fait une partie de l'establishment militaro-judiciaire turc, le Parti de la Démocratie du peuple (Hadep), auquel appartiennent ces maires, comme la branche politique du PKK ?**

Disons que cela relève d'une ambiguïté constructive. Dans les années 1980-90, on ne pouvait survivre politiquement dans la Turquie du Sud-Est si on n'avait pas des accointances avec le PKK étant donné que de toute façon il ne restait plus rien. En même temps, il y a toujours eu des personnalités kurdes qui avaient une velléité d'émancipation, un souci de représenter autre chose. Je crois qu'en acceptant comme interlocuteurs les maires récemment élus, on leur donne une place dans l'espace politique en Turquie, on les émancipe du PKK.

— **Lors de votre dernier séjour officiel en Turquie, les 2 et 3 avril 2000, vous avez rencontré en prison l'ex-députée Leyla Zana, condamnée à 15 ans de réclusion par la Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara le 8 décembre 1994 pour ses liens supposés avec le PKK et à laquelle le Parlement européen a décerné son prix Sakharov des droits de l'homme l'année suivante. Vous avez même refusé une première fois de vous rendre en Turquie tant que les autorités turques ne vous autorisaient pas à la voir. Que vous a-t-elle dit ?**

Ce qui m'a frappé, c'est que la discussion qu'elle a avec d'autres prisonniers politiques kurdes, qui est liée à la réflexion menée dans l'ensemble de l'espace politique organisé kurde — qui comprend bien sûr le PKK — débouche sur une stratégie de longue haleine envers la Turquie. Ils ont vraiment en tête de donner une chance à Ankara. De sa prison, Leyla Zana invite l'Union européenne à débloquent l'aide économique à la Turquie, à lui donner une possibilité d'évolution. Ils ont compris qu'il y a un combat difficile à mener à l'intérieur de la société turque et que, pour pouvoir conquérir des espaces de liberté, ils doivent d'abord rassurer celle-ci.

Leyla Zana n'entend pas dramatiser son combat politique en prison. Elle explique que c'est le poids du passé et que ce passé sera lentement surmonté.

Il y a un espoir prudent dans son appel à la démocratisation et à l'ouverture de la Turquie. Il est trop tôt pour savoir s'il sera exaucé.

— **La candidature de la Turquie à l'Union européenne, entérinée par le Conseil européen d'Helsinki le 11 décembre 1999, favorisera-t-elle une telle évolution ?**

En tout cas, elle oblige aussi bien l'Union européenne que la Turquie à définir leurs projets d'avenir respectifs. Si l'UE acceptait la Turquie en l'état, cela traduirait une désagrégation totale de l'idéal de la construction européenne, de l'idéal de fonctionnement de nos sociétés. J'ai soutenu la décision d'Helsinki car il s'agissait surtout de remettre les pendules à l'heure : on l'avait promis à la Turquie depuis plus de trente ans. Mais à présent, tout le monde peut et doit prendre ses responsabilités.

La Turquie doit réfléchir à ce que veut dire se mettre au diapason de l'Europe. Il s'agit pour elle de changer sa Constitution, le rôle de son armée dans la vie politique, le fonctionnement de la démocratie. Dans le même temps, l'Europe peut se poser réellement le problème de ses frontières. Les frontières de l'Europe, pour moi, ce sont celles du fonctionnement communautaire. Il ne sert à rien de faire sur le vieux continent une ONU-bis ou une OSCE-bis, c'est-à-dire une organisation internationale de débat représentée par des gouvernements. L'Union européenne est caractérisée par des institutions démocratiques intrinsèques. Elle doit veiller à ce que l'élargissement ne leur pose pas de problèmes insolubles. Elle n'a pas le droit de réduire nos idéaux pour obligatoirement faire entrer tel ou tel pays. Il doit être clair qu'un pays candidat ne sera pas nécessairement accepté en fin de parcours.

Nous sommes dans cette période historique. Que va décider la Turquie? Peut-être va-t-elle essayer de construire une entité politique de la Méditerranée de l'Est, qui aura des relations privilégiées avec l'Europe comme seront amenés à le faire le Maghreb ou la Russie? Ce qui est sûr, c'est que nous avons aujourd'hui la possibilité d'avoir un rapport plus ouvert avec la Turquie puisque l'enjeu n'est plus pour ou contre la candidature de la Turquie mais comment la Turquie peut approfondir sa candidature. Or, elle ne peut le faire qu'en mettant en place nos visions du fonctionnement de la société et de la démocratie.

La candidature de la Turquie a, selon les procédures communautaires en vigueur, conduit à la mise en place d'un système institutionnel de coopération entre l'Europe et la Turquie visant à préparer l'ouverture de négociations en vue de l'adhésion. Cela comprend notamment le respect par la Turquie des critères dits de Copenhague selon lesquels tout pays candidat à l'UE s'engage notamment à respecter les

droits des minorités. Par l'acceptation des conséquences institutionnelles de sa candidature, la Turquie a admis qu'elle ne pouvait plus tenir l'Europe à l'écart de la question kurde. Il y a par ce biais une européanisation de la question kurde.

L'arrestation d'Öcalan a d'ailleurs sans doute facilité l'évolution d'Ankara.

— Avez-vous perçu de réels gestes positifs de la Turquie depuis Helsinki ?

Il y a surtout des signes négatifs : l'arrestation provisoire et l'inculpation pour «recel d'une organisation illégale» en février dernier des maires de Diyarbakir, Siirt et Bingöl, affiliés au Hadep, ou la décision aberrante d'interdiction d'émettre pendant 24 heures infligée à CNN, dans ses programmes en turc, parce qu'un animateur d'émission avait posé la question : croyez-vous qu'Öcalan peut devenir le Mandela de la Turquie? Le gouvernement a, dans certains domaines, un réel souci d'ouverture mais il est aussi très nationaliste turc. Ce sont les limites du premier ministre Bülent Ecevit qui est très anti-kurde. Cette génération d'hommes politiques est en train de se cogner la tête à sa propre histoire. La question est de savoir si une nouvelle génération politique pourra reprendre le flambeau. Ces gens existent, des textes encourageants circulent. Parmi les signes positifs figure l'élection, début mai, comme nouveau président de la République, du président de la Cour constitutionnelle, Ahmet Necdet Sezer, qui avait vigoureusement critiqué au printemps 1999 les lenteurs de la démocratisation dans le pays.

— L'Union européenne, sous la pression de la Grèce et du Parlement européen, a suspendu depuis longtemps l'essentiel de ses programmes d'assistance économique à la Turquie, y compris les prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI). Va-t-elle changer de position après Helsinki ?

Si l'on écoute Leyla Zana, cela apparaît indispensable. Selon elle, l'UE doit montrer qu'elle est prête à contribuer au développement de la Turquie, quitte à faire machine arrière ensuite s'il le faut. Elle contribuera ainsi à un dialogue constructif en Turquie. La difficulté, en ce qui concerne le Parlement européen, est que la Turquie y compte beaucoup d'adversaires. Les conservateurs allemands sont farouche-

ment contre l'adhésion de la Turquie et brandissent l'argument de l'immigration de millions de Turcs en Europe. Les sociaux-démocrates allemands suivent, par souci électoraliste. Beaucoup instrumentalisent la question des droits de l'homme. A part les Verts et les libéraux, les grands groupes politiques du Parlement européen sont divisés et la majorité est plutôt négative envers la Turquie. Malgré tout, le Parlement a adopté à une très faible majorité la politique du conseil européen envers la candidature turque et je crois que l'aide économique, notamment les programmes Meda, vont reprendre, mais sous haute surveillance. La moindre erreur peut amener à la reprise des sanctions et au blocage des financements de l'Union européenne.

— **Y aura-t-il un jour un Etat kurde ?**

Non. Et plus personne ne pose le problème comme cela. La seule question des frontières serait d'une énorme complexité. Je crois que la Turquie a le choix entre le modèle de Bagdad et celui de Barcelone. D'un côté, un Etat autoritaire et violent. De l'autre, la régionalisation dans la démocratie, une Catalogne qui fait partie intégrante de l'espace démocratique espagnol et de l'Espagne tout en disposant d'une grande autonomie de fonctionnement. La Turquie aura toutefois du mal à adopter ce second modèle car il est en contradiction avec l'intégrisme kémaliste. Toutefois, autant les pays européens ne sont pas prêts à appuyer la revendication à un Etat kurde, autant l'Europe pousse à la décentralisation. Il faut considérer l'évolution de la Turquie comme un processus ouvert où le pire et le meilleur sont possibles.

Entretien conduit par Jean-Christophe Ploquin.

